

## Compte rendu du conseil du 29 avril 2021 à 18 h 30.

Présents : 13

Absents : 2 (M. Vassard et M. Hameau).

Procuration : M. Vassard à M. Marcq.

Secrétaire de séance : Mme Moreau.

Compte rendu de la séance du 25 mars 2021 approuvé.

### Vote des subventions communales 2021

Le conseil municipal décide d'attribuer pour cette année les subventions suivantes :

-50€ pour CDRP (randonnées pédestres), Souvenir Français, Prévention routière, Campus des métiers et de l'artisanat, la Vie de Château (maison de retraite Châteaueux).

-60€ pour Judo Club St Georges sur Cher.

-75€ pour Fondation du Patrimoine.

-100€ pour la Ligue contre le cancer, les Visiteurs malades Montrichard, le Secours catholique, la Croix rouge Française, AFSEP (sclérose en plaque), ADER (éducation routière), AFM Téléthon-Paris.

-110€ pour Association Arc en Ciel.

-130€ pour Société St Vincent, Foyer Jeanne d'Arc, Cyclos loisirs Montholiens, Société de Chasse, Vivre ensemble à Monthou, Coopérative Scolaire, Montholiens des années 50, Société de Pêche, Chorale Monthevoy, Aux P'tits Bonheurs, Monthou Nature Patrimoine, Conciliateurs de Justice, Gymnastique Volontaire.

-150€ pour A.D.M.R, Lycée de Fougères sur Bièvre.

-200€ pour Association des Parents d'Elèves.

-300€ pour Les Amis du Musée de Thésée, Route Touristique de la Vallée du Cher.

-350€ pour Encadrement jeunes, APE cours de Judo.

-761.56€ pour la S.P.A.

-1 200€ pour le Comité des Fêtes.

-1 524€ pour le RPI.

Soit un total de 9 085.30€.

Mme Dinocheau demande les conditions d'attribution de ces subventions. Le maire précise que les priorités sont les associations montholiennes, les demandes scolaires, médicales, les maisons de retraites et les anciens combattants.

### Cession d'un terrain communal

Le maire indique que la commune est propriétaire de 2 parcelles de terrain au lieu-dit « les prés de la Coudre », situé entre la route des caves et la route du château.

Ces terrains nécessitent un entretien régulier et n'offrent aucun intérêt d'accueil touristique.

Après échanges, le conseil municipal décide de mettre en vente ces parcelles (6000 m<sup>2</sup>) au prix minimum de 1€/m<sup>2</sup>.

### Dénomination et numérotation des voies et lieux-dits de la commune

Le Maire souligne qu'il est nécessaire de renommer et numéroter certaines rues afin d'être en adéquation avec l'adressage utilisé par Orange dans le cadre de l'installation de la fibre à Monthou sur Cher.

Le conseil municipal approuve la démarche mais souhaite approfondir la réflexion sur quelques questionnements. La prise de décision se fera lors de la prochaine réunion de conseil.

### Questions diverses

Le conseil municipal donne un avis favorable pour le recrutement d'un jeune pour effectuer des travaux cet été sur la base de 35h par semaine de mi-juin à fin juillet.

Le conseil municipal est informé du protocole sanitaire à suivre lors des tours de garde pour les élections du 20 et 27 juin 2021. Elles auront lieu dans les deux petites salles associatives, en raison des travaux de rénovation prévus dans la salle des fêtes. Un planning des tours de garde est mis en place à l'issue de cette séance.

Mme Laché nous fait part d'un devis d'un fleuriste, à voir vu la sécheresse annoncée.

M. Bonnichon fait part au conseil des regrets de l'association Monthou Nature Eau et Patrimoine de ne pas avoir été associée à l'étude des travaux de l'église ainsi qu'à la souscription lancée avec la fondation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est clôturée à 21h55.